

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mars 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme SPOTE, M. HOUSSINOT, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON, M. BOUCHER

Absents excusés : M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
Mme MASSONNEAU, pouvoir à Mme MAZIERE

Madame SPOTE est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- ◆ **Approuve** les Comptes de Gestion 2016 du Receveur Municipal qui sont en parfaite concordance avec les Comptes Administratifs du Budget Général, du Budget Eau et du Budget Assainissement de la commune.

15 voix POUR

Monsieur Denis MOUNOURY, Maire, ayant quitté la salle de réunion, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Marie-José SPOTE

- ◆ **Approuve** le Compte Administratif 2016 du Budget Général qui se solde par un excédent global de 676 124.92 €.

14 voix POUR

- ◆ **Approuve** le Compte Administratif 2016 du Budget Eau qui se solde par un excédent global de 219 492.13 €.

14 voix POUR

- ◆ **Approuve** le Compte Administratif 2016 du Budget Assainissement qui se solde par un excédent global de 396 531.45 €.

14 voix POUR

Retour de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire

- ◆ Suite à la lettre de Madame Claire Lise CAMPION, sénatrice, informant de la possibilité de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire,

Sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition de deux photocopieurs : un pour l'école élémentaire et un autre pour l'école maternelle.

15 Voix POUR

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à adhérer à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat ouest Essonne (ALEC). Le montant de l'adhésion s'élève à 0.38 € par habitant.

13 voix POUR

2 ABSTENTIONS

- ◆ Le point concernant la convention pour l'installation et l'hébergement de télérelève en hauteur avec GRDF est reportée à une prochaine séance en attendant d'avoir plus de précisions.

- ◆ **Fixe** à 160 € la location de la salle du clos de l'Abside pour l'assemblée générale de la copropriété du Prieuré.

15 voix POUR

- ◆ **S'oppose** au projet de périmètre d'un nouveau syndicat mixte fermé issu de la fusion SIVOA et du SIBSO, tel que défini par l'arrêté interdépartemental en date du 10 février 2017. Charge Monsieur le Maire de déposer un recours gracieux auprès des autorités préfectorales, conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté interdépartemental afin de confirmer la position prise par l'ensemble des collectivités adhérentes au SIBSO et de soutenir le recours engagé par ce dernier.

15 voix POUR

- ◆ **Sollicite** une subvention au titre de la DETR 2017 pour les travaux d'accessibilité des différents bâtiments communaux.

15 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Point sur la demande d'un contrat rural pour les travaux de la mairie.
- ◆ Fête du Territoire organisée par la CCDH le 30 septembre 2017 « Hurepoix Folies » qui se déroulera à Saint Chéron.
- ◆ Problème à la rhizosphère : gonflement d'un mur de séparation entre les lits de roseaux.
- ◆ Organisation des week-ends électoraux.
- ◆ Projet d'acquisition d'un logiciel « Petite Enfance ».
- ◆ Nettoyage des rues prévu courant avril.
- ◆ Les congés prévisionnels du personnel communal devront être désormais donnés six mois à l'avance.
- ◆ Changement de circulation et signalisation rue du Hurepoix et rue de l'Antiquin.
Début des travaux mardi 21 mars 2017.
- ◆ Point sur l'organisation de la brocante : MM. MOUNOURY et CORREIA ont rencontré les membres du bureau du comité des fêtes pour leur affirmer la volonté de la municipalité de pérenniser la brocante de Corbreuse tout en se conformant aux nouvelles règles de sécurité imposée par la Préfecture en relation avec le plan VIGIPIRATE. La municipalité appuiera le comité des fêtes dans sa demande d'autorisation préfectorale pour la réalisation de la brocante.
- ◆ Contrat de location de la salle attenante à la mairie : la condition sine qua non de la location sera la formalisation d'un état des lieux avec le locataire de la salle à la remise et la restitution des clefs au secrétariat de mairie.
- ◆ « Essonne Verte, Essonne Propre » samedi 22 avril à 13h45 devant la mairie.
- ◆ Point sur les jardins familiaux.
- ◆ Recherche bénévoles pour monter les grilles pour l'exposition photo le dimanche 26 mars à 9h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25